

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **83**, 13, 6  
Annonce No **18-33224**  
Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de La Crau.  
Correspondant : M. le maire, boulevard de la république 83260 La Crau, tél. : 04-94-01-56-80, télécopieur : 04-94-01-56-83,  
courriel : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr) adresse internet : <http://www.villedelacrau.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://lacrau.marcoweb.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : prestations de pose et de dépose de décors d'illumination pour les fêtes de fin d'année.**

*Catégorie de services* : 27.

*CPV - Objet principal* : 51110000.

*Lieu d'exécution* : ville de la Crau, 83260 La Crau.

*Code NUTS* : FRL05.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.  
Accord-cadre avec un seul opérateur.  
Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

### *Caractéristiques principales :*

les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum annuel de 50 000.00 euros (H.T.) passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Un Planning prévisionnel au format défini par les services de la ville de La Crau sera transmis au titulaire.

Ce dernier devra compléter et renvoyer ce document 2 mois au minimum avant la date d'exécution des prestations.

Que ce soit pour la pose des décors ou bien pour leur dépose, ces interventions s'effectueront selon un planning détaillé site par site, soumis à l'approbation du Maître d'ouvrage au plus tard 2 mois avant la date de début des interventions. Celui-Ci se réserve le droit de différer telle ou telle intervention sur tel ou tel site en fonction de diverses considérations (travaux sur la voie publique, manifestations, etc...) le titulaire devra modifier son planning d'intervention en conséquence.

La mise en lumière des illuminations ainsi posées sera faite en semaine 48

*Nombre de reconductions éventuelles* : 3.

*Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles* : le contrat est conclu pour une période initiale d'une année éventuellement renouvelable 3 fois, mais l'exécution des prestations de pose des illuminations aura lieu chaque année à la période correspondant à la semaine 47 du calendrier (avant-dernière semaine de novembre).

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)* : 19 novembre 2018.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les prestations seront financées sur le budget général de fonctionnement de la ville.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : conformément à l'article 45 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats pour la présentation de leur candidature.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

### *Conditions de participation :*

*Critères de sélection des candidatures* : les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

*Situation juridique - références requises* : renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Les pouvoirs de la personne physique habilitée à engager l'entreprise.

*Capacité économique et financière - références requises* : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut,

par une déclaration du candidat.

*Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : qualifelec indices Me2 et Tn2.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 50 %;
- valeur technique : 50 %.

*Type de procédure : procédure adaptée.*

*Date limite de réception des offres : 10 avril 2018, à 16 heures.*

*Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.*

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018PA04.*

*Renseignements complémentaires : le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement et librement sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://lacrau.marcoweb.fr>.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Mairie de La Crau - Direction de la Commande Publique.*

*Correspondant : M. Hallant, boulevard de la république, 83260 La Crau, , tél. : 04-94-01-56-73, , télécopieur : 04-94-01-56-83, , courriel : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr), adresse internet : <http://lacrau.marcoweb.fr>.*

*Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Jean Racine - B.P. 40510 83041 Toulon Cedex, tél. : 04-94-42-79-30, courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), télécopieur : 04-94-42-79-89.*

*Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiables des Litiges (CCIRAL) préfecture de Région - boulevard Paul Peyrat 13282 Marseille Cedex 20, tél. : 04-91-15-63-74, télécopieur : 04-91-15-61-90.*

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Jean Racine - B.P. 40510 83041 Toulon Cedex, tél. : 04-94-42-79-30, courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), télécopieur : 04-94-42-79-89.*